

*fallais*

**Ouverture d'une  
Souscription  
Nationale pour**

**LE PARIA**

**de la**

**République**

---

**La Charité, s'il vous plaît!**

---

**L'ŒUVRE**

---

TOUS LES JEUDIS

à N° 25 CENTIMES

9<sup>e</sup> ANNÉE — N° 8

220, *Fg St-Honoré (8<sup>e</sup>)*

22 Février 1912

PAR AN : 10 FRANCS

**Demandez à l'ŒUVRE :**

# LE REVEIL

par Urbain GOHIER

Garder une Patrie  
Refaire un Peuple

Un fort volume de 350 pages 1 fr. 25 (franco 1 fr. 50)

Brochures à 0 fr. 10

**LA TRIBU CHAUMIÈ**  
par Gustave TERY

**LA TRIBU CHAUTEMPS**  
par R. de JOUVENEL

**LE PARLEMENT CONTRE LA NATION**  
par G. TERY et R. JOUVENEL

Brochures à 0 fr. 15

**LES MYSTÈRES DE L'ELYSEE**  
ou

**LE PRÉSIDENT, SON FILS ET LANES**  
par G. TERY et R. de JOUVENEL (50<sup>e</sup> mille)

**COMMENT NOUS DÉBARRASSER DES JUIFS?**  
par Urbain GOHIER

Brochures à 0 fr. 25

**TETES**  
par Urbain GOHIER

**PETITES ORAISONS FUNÈBRES**  
par Urbain GOHIER

Collection complète de l'ŒUVRE, année 1909 : 20 fr.; année 1910 : 12 fr.  
L'ŒUVRE envoie franco la collection complète pour 25 francs.

## NOS BONS APOTRES

Comédie en trois actes de Gustave TERY avec une préface  
de Jules LEMAÎTRE — 1 franc



## La Bistrocratie



Je n'ai pas lu sans quelque étonnement, dans la *Libre Parole*, un article signé « Joseph Denais, député de Paris ». Il est intitulé *Une mystification*, et commence ainsi :

Notre brillant confrère Gustave Téry présente au public, sous le titre *l'Assommoir national*, une anthologie des articles publiés dans le plus grand nombre de journaux parisiens au lendemain du vote de la Chambre sur la réglementation des débits de boissons.

Ces articles, à la vérité, manquent d'indulgence pour les 360 députés de toutes nuances, qui ont formé, en cette circonstance, la majorité parlementaire; à cette majorité, ils ne ménagent pas les épithètes les plus désagréables, dont les moindres sont celles d'alcooliques et d'empoisonneurs publics. Certains journaux de province ont été beaucoup plus violents encore.

L'aventure ne manque pas d'être plaisante — je dis bien : plaisante, et bizarre, s'il vous plaît, parce que personne n'a compris précisément quel était l'objet du débat et quelle fut la portée du vote qui provoque ce beau tapage. Nous assistons, en cette affaire, à l'une des plus jolies mystifications auxquelles se soit jamais livrée, au Parlement, la coalition de certaine tartuferie judéo-protestante avec le jacobinisme le plus captieux.

« Personne n'a compris »? Comme c'est curieux, en effet!

Les articles que nous avons recueillis en bro-

chures sont signés Henri Rochefort, Gaston Calmette, Gustave Hervé, Urbain Gohier, etc. Ceux qui ne sont pas signés sont empruntés aux leaders de journaux comme *le Temps*, *les Débats*, *le Rappel*. Tous ces confrères, de tous les partis, passent généralement pour avoir non seulement quelque intelligence, mais encore quelque expérience de la politique. Eh bien! il paraît qu'ils n'ont entendu goutte à cette question de petits verres, et M. Denais s'emploie obligeamment à les déniaiser. Après avoir essayé d'établir que le projet de loi sur les débits de boissons est aussi « dangereux » au point de vue politique qu'au point de vue économique, M. Denais conclut :

Désordre économique avec menaces d'accaparement, main-mise des politiciens sur les débitants, arbitraire érigé à la hauteur d'un principe, maintien de tous les débits d'alcool, faculté de violer la loi pourvu que l'on soit en bons termes avec le pouvoir, ainsi donc se résume ce texte Siegfried-Reinach, dont on veut persuader aux braves gens, aux électeurs d'opposition, qu'ils doivent déplorer le renvoi à la commission !

La plaisanterie est véritablement délicieuse...

Ah! certes, elle est bien bonne; on ne s'attendait vraiment pas à celle-là!

« Le texte Siegfried-Reinach »... Le projet est-il donc mauvais en soi parce qu'il porte cette double signature? Les codirecteurs de la *Libre Parole* vont-ils cessér de s'intéresser aux petites sœurs des pauvres, parce que Joseph Reinach, depuis qu'il est candidat à l'Académie, s'est fort adroitement avisé de plaider leur cause? Vont-ils approuver les fiches parce que Reinach les réprouve?

Si c'est encore une « plaisanterie », j'avoue

que je ne réussis pas à la trouver « véritablement délicieuse », et je crois bien que je ne suis pas le seul en France à être las de ce genre d'esprit.

o

Le jour même où parut l'article de M. Joseph Denais sur notre brochure, je lui fis tenir une courte réponse, dont personne, je pense, ne pouvait prendre ombrage, pas même les bistros des Batignolles. M. Joseph Denais qui est, si je ne me trompe, codirecteur de la *Libre Parole*, n'a pas cru devoir insérer cette réplique. Est-ce la « mystification » qui continue? On discute peut-être ainsi chez les marchands de vin; mais jusqu'à ce jour, les journalistes entendaient d'autre façon la controverse. Il n'est, du reste, pas un lecteur de la *Libre Parole*, quine convienne que le sujet valait bien la peine d'y revenir et même d'y insister.

J'insiste donc. Voici d'abord ma lettre à M. Joseph Denais :

Paris, le 15 Février 1912

Mon cher confrère,

Comme le parlementarisme déforme tout! J'avais cru d'abord, avec tout le monde, qu'un projet de loi tendant à limiter le nombre des débits de boissons était destiné à combattre l'alcoolisme. Vous nous remontrez fort bien que c'est exactement le contraire.

Permettez-moi cependant de ne pas regretter trop vivement une erreur que j'ai commise avec nos meilleurs confrères: notre brochure l'ASSOMMOIR NATIONAL aura du moins cet avantage d'attirer l'attention du public intelligent sur la douloureuse gravité du problème et

sur la nécessité vitale de le résoudre au plus tôt.

Et puisque tous les mots, à la Chambre, signifient le contraire de ce qu'ils semblent vouloir dire, nous comptions, mon cher député, que, d'accord avec nos amis, vous déposerez promptement un nouveau projet de loi tendant à multiplier les débits de boisson. Vous ne manquerez pas d'obtenir ainsi le résultat bienfaisant que nous cherchons tous.

Aussi bien, peut-être est-ce là, dans notre démocratie, la seule solution possible du problème. A l'heure présente, il n'y a encore dans certaines régions qu'un débit de boissons par quinze habitants; quand il y en aura un par habitant, le fléau sera conjuré.

10

Comme vous voyez, ce n'était pas bien méchant. Et j'aurais peut-être pu répondre à M. Denais de la même encre que Gustave Hervé. Parfaitement, Gustave Hervé, car si M. Denais voit quelque inconvénient à regarder l'alcoolisme du même œil que M. Siegfried, je n'éprouve pas du tout le même scrupule à partager sur ce point le très honnête sentiment du directeur de *la Guerre Sociale*; et, puisque j'ai la chance infinie de n'appartenir à aucun parti, je continue à prendre les bonnes idées et les bonnes raisons partout où je les trouve.

Jules Guesde et les députés guesdistes ayant fait au projet de loi les mêmes objections que M. Joseph Denais (la coïncidence est aussi fort suggestive), Gustave Hervé leur répond en ces termes excellents :

— 256 —

Ne vous l'avais-je pas dit?

Sans même attendre le Congrès, voici que notre camarade Jules Guesde, au nom de tous les élus socialistes qui ont émis le vote scandaleux que l'on sait, nous sert la vieille chanson que j'annonçais il y a huit jours.

Premier couplet : la limitation des débits de boisson ne sert à rien contre l'alcoolisme...

Je ne peux pourtant pas laisser les camarades avaler de pareilles couleuvres.

La limitation des débits de boisson ne peut rien contre l'alcoolisme ? Allons donc ! Dans tous les pays où la loi a limité le nombre des débits de boisson, la consommation alcoolique est allée en diminuant. En Hollande, elle est tombée de 4 litres 71 à 3 litres 73 par tête d'habitant, de 1882 à 1903 ; en Italie, de 1 litre 23 à 0,76, de 1886 à 1903 ; en Suisse, même avant l'interdiction de l'absinthe, de 3 litres 19 à 4 litre 95, de 1893 à 1906 ; en Suède, de 5 litres 05 à 3 litres 55, de 1880 à 1905 ; en Norvège, de 3 litres 35 à 4 litre 33, de 1886 à 1903.

En tout cas, nous ne laisserons pas nos élus, soit par doctrinarisme, soit par intérêt électoral, déshonorer le Parti par des manifestations comme leur dernier vote pour les bistrots, sans hurler notre dégoût !

11

Mais voici mieux. C'est d'abord, en tête de la *Presse Médicale*, ces réflexions du docteur J.-L. Faure :

Il faut s'attendre à tout avec les assemblées issues du suffrage universel ! Nous n'aurions pas pensé cependant que la crainte des grands électeurs et des empoisonneurs publics qui transfuvent des vins frelatés, des alcools toxiques, de l'absinthe maudite, et vivent de la maladie, de la décrépitude et de la mort du peuple français, irait jus-

— 257 —

qu'à conduire nos représentants à ce point de bassesse et à leur faire rejeter un des moyens qu'on leur offrait de lutter contre le flot montant de l'alcoolisme.

Il est de toute évidence que la limitation des débits de boissons eût, dans une certaine mesure, diminué la consommation de l'alcool. Les deux tiers de nos députés, en renvoyant le projet à la Commission jusqu'aux calendes grecques, ont refusé cette limitation et enterré cette réforme !

Jamais peut-être, si ce n'est le jour du rétablissement du privilège des bouilleurs de cru, la basse de la mentalité parlementaire ne s'était révélé d'une façon plus répugnante.

Encore un imbécile qui n'entend rien aux finesse du parlementarisme !



Il n'est d'ailleurs pas le seul dans le monde médical, si j'en juge par cet autre article du Dr Noir :

Le sculpteur Legrain, dans un beau mouvement d'inspiration, conçut et exécuta un groupe qu'il exposa, il y a quelque quinze ans, à un congrès antialcoolique et qu'il offrit généreusement à l'Etat.

L'œuvre était baptisée : *Une puissance moderne*. Debout derrière son comptoir en zinc, comme une majesté sur son trône, un marchand de vins bedonnant, le buste cambré, la tête haute, les cheveux aux vents, l'air débonnaire, la face épanouie, un large sourire sur les lèvres, versait libéralement l'alcool.

Couché devant le comptoir, un ouvrier, misérable victime du poison, se tordait dans d'ultimes convulsions, tandis qu'à ses côtés, une fillette à l'air minable se cachait le visage en sanglotant, et qu'une femme, le regard fixe, avec une expression de folle douleur et de désespoir, semblait se de-

mander ce qu'elle et son enfant allaient devenir demain.

Le groupe était d'un grand effet. L'expression de joyeuse prospérité et de magnifique inconscience du verseur de poison faisant un impressionnant contraste avec l'affrayant tableau que formait à ses pieds cette misérable famille en dissolution. C'était une conception digne de l'Enfer du Dante ; c'était bien là une Puissance Moderne, et autrement formidable que celles qui, au début du siècle dernier, ont totalement bouleversé la société de notre vieux monde.

Le monument était digne d'une place publique. À notre époque, où l'on parle sans cesse de leçons de choses, on aurait pu ainsi en donner une véritable au passant. L'horreur de ce spectacle tragique se serait gravée dans la cervelle de plus d'un enfant et aurait arraché plus d'une victime à l'alcoolisme.

Mais les Maîtres de l'heure ont à compter avec la Puissance moderne, qui parfois est leur plus ferme appui. Le groupe du sculpteur Legrain ne fut pas détruit, mais caché. On l'interna dans un coin de la maison de Charenton. Ce fut logique. Comment ! N'était-ce pas, en vérité, faire œuvre de folie que de s'attaquer aussi légèrement à la Force la plus incontestée de notre époque ?

La Chambre des députés, dans sa séance du 5 février, a réédité à sa façon l'histoire du groupe du sculpteur Legrain, et une fois encore la *Puissance moderne* a prouvé qu'elle n'était nullement affaiblie... De l'extrême droite à l'extrême gauche, nos honorables tremblent pour leur réélection (1).

Voilà le fin mot de l'affaire. Il faut croire, pourtant, que tous nos hommes politiques n'ont pas la même pusillanimité, car un con-

(1) Le Concours médical, du 18 février.

seiller municipal, M. Ambroise Rendu, nous écrit :

Paris, le 13 Février 1912.

Monsieur et Cher Confrère,

Bravo pour votre campagne contre l'alcoolisme. Avec mon collègue Sollier, socialiste, j'ai amené le Conseil général de la Seine à voter une motion dirigée contre les empoisonneurs publics.

Vous trouverez dans le *Bulletin Municipal* cette navrante statistique :

Douze débits de Paris ont été surveillés pendant la journée du 21 octobre dernier.

Il y est entré 13.54 personnes, dont  
9.500 hommes,  
3.500 femmes,  
540 enfants!

en chiffres ronds.

Les enfants chez le mastroquet. Voilà un sujet digne de vous.

Nous continuerons donc, avec ou sans M. Joseph Denais, notre campagne de salubrité publique. Aucun raisonnement, aucun nom ne nous en imposera. Répandons partout *l'Assommoir National*. Nous voudrions être assez riches pour en inonder les circonscriptions des députés, quels qu'ils soient, qui ont voté contre le projet de loi. Si nous nous trompons sur les mobiles de quelques-uns, qu'importe! Notre méprise, tout compte fait, ne peut avoir que d'excellents résultats. Elle obligera les indolents ou les timorés à nous suivre, et quand les « représentants du peuple » nous sauront aussi forts et aussi redoutables que leurs grands électeurs les bistrots, vous verrez comme ils mettront de l'eau dans leurs pots de vin!

GUSTAVE TÉRY,



*Demandez partout*

# **l'Assommoir National**

PAR

**HENRI ROCHEFORT  
GUSTAVE HÉRVÉ  
GASTON CALMETTE  
URBAIN GOHIER  
GUSTAVE TÉRY, etc.**

**PRIX : 10 centimes**

Si cette brochure vous semble utile, il ne suffit pas de le penser. Il faut nous aider à la répandre.

Nous l'avons tirée à 200.000 exemplaires. C'est encore peu. Nous voudrions la tirer à quarante millions d'exemplaires pour en offrir un à chaque Français.

**PRIX POUR LA PROPAGANDE :**

<b>4 francs le</b>	<b>100</b>
<b>30 francs le</b>	<b>1.000</b>
<b>250 francs les</b>	<b>10.000</b>

## La Charité, s'il vous plaît!

Dans le *Matin*, M. Henry de Jouvenel s'apitoie sur l'infortune de Moussu Fallières. Le pauvre homme ! Songez que, dans quelques mois, il aura « tiré » ses sept ans et qu'il va rentrer — enfin ! — dans le néant dont il n'aurait jamais dû sortir.

Qu'est-ce qu'il va devenir ? demande notre confrère. Un « simple bourgeois » comme les autres ? Non, l'an prochain, Moussu Fallières ne sera plus qu'un « paria », — le « paria de la République ».

Robert de Jouvenel, qui a écrit le meilleur de notre brochure *le Président, son Fils et Lanes*, a lardé le cuir de Moussu Fallières d'épigrammes cuisantes. Son frère Henry de Jouvenel, qui n'a pas moins d'esprit et de talent, lui prodigue à son tour les traits de la plus fine ironie. Savourez, par exemple, ce couplet :

Ne pas assurer les lendemains du président de la République, c'est condamner l'élu des Chambres, s'il est né pauvre et ne veut pas plonger un jour du rang suprême dans la misère, à économiser sur le traitement que la France lui alloue pour la représenter noblement, à le détourner de sa destination véritable et à n'être ainsi au sommet de l'État qu'un fonctionnaire qui fait fortune : scandale pour tous les autres.

Eh ! bien non, tel n'a pas été le cas de Moussu Fallières. C'est en vain qu'on a essayé de lui faire une réputation d'indéfectible ladrerie. La vérité,

c'est que notre cher et vénéré Président a follement prodigué les quatre sous que lui allouait Marianne pour ses menus plaisirs. Et voilà encore une famille qui va tomber dans la misère. Si un généreux propriétaire ne la recueille pas, comme celle de M. Cochon, il est inutile de farder la triste vérité : notre malheureux Président de la République en sera réduit demain à coucher sous les ponts de la Garonne.

*L'Œuvre* ne saurait se résigner à cette honte. C'est pourquoi, émue d'une généreuse compassion, elle adresse aujourd'hui un vibrant appel à ses lecteurs et prend l'initiative d'une **souscription nationale** en faveur du « paria de la République ».

Allons, que les bonnes âmes aient un bon mouvement. La moindre offrande sera la bienvenue. Ayez pitié d'un pauvre président sans travail !

Nous publierons, la semaine prochaine, notre première liste.

Nous continuons à faire le service gratuit de *L'ŒUVRE* aux adresses dont nos abonnés ont bien voulu nous donner la liste. Ce sont pour nous de gros frais, mais si nos nouveaux lecteurs trouvent que nous faisons une besogne intéressante et utile, nous comptons qu'ils voudront bien souscrire un abonnement.

L'abonnement est le seul moyen de nous soutenir et d'étendre notre propagande.

Nous n'avons pas, nous ne voulons pas avoir d'autres ressources.

# Vers la Constituante

Le capitaine Pierre Félix, de qui je citais dernièrement le livre *La Concentration Nationale*, m'écrit :

L'ordre politique ne pourra être définitivement assis que par une rééducation complète des travailleurs, victimes des illusions générées de quelques-uns — que j'ai, d'ailleurs, en haute estime — mais aussi, hélas ! des meneurs et des politiciens pour lesquels le prolétariat n'est qu'un tremplin. Vous le leur avez, du reste, assez dit et répété vous-même, mais peut-être estimerez-vous qu'il ne serait pas inutile d'appeler l'attention sur les quelques points de vue que j'ai développés et qui me paraissent nouveaux.

Permettez-moi d'insister également sur la philosophie de l'histoire que j'ai dégagée de l'Ancien Régime et qui m'a amené à concevoir un Etat sans forme politique proprement dite, un Etat qui ne serait ni la République, ni la Royauté, ni l'Empire, et qui, par conséquent, ne comporterait plus les divers partis politiques dont nous sommes en train de mourir.

Les formes et les mots ?

Ce n'est pas à vous que j'apprendrai toute leur importance.

Ils dérivent toutes nos activités et toutes nos énergies.

Lorsque ça ne va pas sous la Royauté, on dit : « Attendez l'Empire ! » De même, dit-on sous l'Empire : « Attendez la République ! » Et enfin, sous la République : « Elle était belle sous l'Empire ».

De cette façon toutes les déceptions, tous les mécontentements se coalisent contre des formes, au lieu de s'attaquer aux mauvaises réalités, morales

ou économiques, et en dernier lieu seulement politiques qui sont au fond du mal social...

Dans mon article *Dissolution Constituante*, j'ai proposé tout d'abord l'inéligibilité des politiciens qui ont fait partie du Parlement depuis l'établissement du scrutin uninominal.

Cette suggestion paraissait excessive. Eh bien, le *Temps* lui-même y vient. Dans ses *Lettres de province*, Henri Leyret dit aux Q.-M.

Détrompez-vous, ô politiciens, qui triomphez trop tôt dans les couloirs du Palais-Bourbon, dans les préfectures, les chefs-lieux d'arrondissement, dans les comités de canton. Encore une fois, ne résistez pas au courant, il vous emporterait.

En 1910, le corps électoral, malgré vos efforts désespérés, a envoyé à la Chambre deux cents députés nouveaux. Rejetez la réforme, osez ce défi, et aux prochaines élections, les nouveaux seront quatre cents.

Et si cette seconde brèche ne suffisait pas, si les quatre cents nouveaux se laissaient à leur tour circonvenir, alors ce n'est plus seulement la réforme électorale que poursuivrait le pays, ce serait la réforme tout court, et déjà dans ce mot plein de grosses choses, de fermes républicains prévoient la nécessité de faire entrer l'inéligibilité des députés.

Les 207 nouveaux députés de 1910 n'ont rien changé ; j'ai expliqué pourquoi dans *Le tutoiement canaille des Q.-M.*

Quatre cents nouveaux députés, élus par le même scrutin de corruption, ne changeraien rien : puisque les conditions mêmes de leur élection les feraient indignes et corrompus.

Il faut un personnel nouveau, recruté par un mode nouveau d'élection.

Outre les anciens Q.-M., devront être inéligibles tous les prétendus Français qui ne pourraient pas prouver huit « quartiers » de nationalité française (quatre générations d'ascendants dans chaque ligne).

Il serait juste d'enlever le droit électoral, au moins pour la Constituante, aux circonscriptions actuelles qui ont élu des Juifs : car elles ont fait en quelque sorte acte de séparatisme ; elles se sont dénationalisées.

Le capitaine Adrien Roux, artilleur de la même garnison que le capitaine d'infanterie Félix, m'envoie un opuscule sur *La Constitution prochaine, ou l'Etape décisive vers la Cité future*.

L'auteur est un positiviste déterminé, comme beaucoup de Polytechniciens, et il extrait scientifiquement de sa doctrine tous les chapitres, tous les articles, les moindres détails de la nouvelle organisation qu'il préconise.

Il se fait malheureusement illusion, quand il attend du Parlement actuel la réalisation de ses vœux.

Tout ce qu'on tentera pour sauver, pour régénérer ce pays suppose l'élimination préalable et complète de tous les éléments pourris, c'est-à-dire, en premier lieu, du personnel politique en fonctions.

Par l'exemple du capitaine Félix et du capitaine Roux, on peut voir que beaucoup d'officiers inférieurs — ceux qui ont encore l'âge d'espérer et l'énergie d'oser — s'occupent d'établir des Constitutions.

Ils s'occuperont peut-être, un de ces jours, de nous débarrasser de la Constitution actuelle.

*Le corps d'armée de Salonique, qui a restauré en Turquie les institutions parlementaires, n'a pas écrit des volumes : il a marché sur Constantinople.*

Il semble, d'ailleurs, que le régime établi par ce coup de main ne fait pas encore le bonheur des Ottomans.

M. Albert Fua, qui fut un des rédacteurs du *Mechveret* de Paris avec Ahmed Riza, et qui a dû fuir Constantinople depuis que son ancien ami occupe le pouvoir — (ça ressemble un peu à l'histoire du sieur Urbain Gohier avec le sieur Clemenceau) — M. Albert Fua enregistre avec tristesse les exploits de la Révolution victorieuse : les Jeunes Turcs ont pendu sans jugement quelques centaines de leurs adversaires ; ils ont aboli la liberté de la presse ; ils ont fait assassiner les journalistes indociles (Zéki bey, Hassan Fehmi, Ahmed Samim) ; ils ont massacré les Arméniens en Asie mineure comme Abd ul Hamid lui-même ; ils ont renié l'amitié française pour se jeter dans les bras de l'Allemagne ; ils songent vraisemblablement à proclamer une dictature.

M. Albert Fua rappelle à ses concitoyens cette page de Stuart Mill :

Quand il ne se trouve personne ou qu'il se trouve seulement un petit nombre d'hommes qui prennent aux affaires générales de l'Etat le degré d'intérêt nécessaire pour la formation d'une opinion publique, les électeurs n'emploient guère leur droit de suffrage qu'à servir leur intérêt privé et l'intérêt de leur localité, ou celiu d'un homme auquel ils sont liés, soit comme adhérents, soit comme dépendants.

La classe peu nombreuse qui, dans cet état de sentiment public, obtient la direction du corps

représentatif, ne l'emploie la plupart du temps que comme un moyen de faire fortune.

Si l'exécutif est faible, il y a lutte dans le pays, lutte violente pour les places.

S'il est fort, il se rend despotique en apaisant à bon marché les représentants, ou tels d'entre eux qui seraient capables de lui donner du souci, au moyen d'une part dans le butin.

Et le seul produit de la représentation nationale c'est qu'outre ceux qui gouvernent, le public défraie une assemblée ; et que nul abus où est intéressée une partie de l'assemblée n'a chance d'être détruit.

M. Albert Fua, Ture, applique à la Turquie ce que nous pouvons appliquer exactement à la France. La corruption du corps électoral et la corruption du monde parlementaire engendrent partout les mêmes fléaux, dont il faut que le pays se délivre ou qu'il périsse.

URBAIN GOHIER.

---

## Samson Juge d'Israël.

---

Cependant qu'on joue au Gymnase l' « Assaut », qui est de M. Bernstein, et à l'Odéon « Esther », qui n'est pas de Racine, l'Opéra donne à ses fidèles habitués, certains soirs, une pièce intitulée « Samson et Dalila ». Je me permets de signaler cette œuvre aux amateurs de vrai théâtre juif.

Elle est encore inconnue, ou presque... Les

personnes qui vont à l'Opéra s'y rendent en effet pour trois motifs différents, suivant leur situation :

1<sup>o</sup> Celles qui sont situées au-dessous du niveau de la scène viennent là pour les jambes des danseuses.

2<sup>o</sup> Celles qui sont situées tout en haut viennent là pour la musique.

3<sup>o</sup> Celles qui sont situées à la hauteur de la scène viennent pour se montrer dans les loges qu'elles ont à bail, et attendent patiemment que ce soit fini, pour aller se coucher.

De sorte que personne n'a jamais pensé à se rendre compte de la pièce (qu'on joue malgré la musique et parce qu'on ne peut pas toujours danser.)

Or, « Samson et Dalila », c'est tout de même une pièce; c'est une pièce qui a une grosse portée philosophique et sociale.

Samson, c'est le prototype du Juif, et même du Sur-Juif. C'est leur Hercule, c'est leur Costeau, c'est leur Terreur.

De l'histoire de Samson telle qu'on l'expose à l'Opéra, un symbole frappant se dégage.

Le Tout-Puissant a mis la force de Samson dans sa chevelure.

Toute la forme du Juif est dans son toupet, C. Q. F. D.

Au commencement du troisième acte, on voit Samson, aveugle, tournant sa meule dans un souterrain, cependant qu'à l'étage supérieur, dans le palais de l'Infidèle, les Philistins se livrent au luxe et à la luxure.

Les choses ont rudement changé, depuis Samson.

De nos jours, c'est le Juif qui godaille dans la sphère supérieure, cependant que, dans l'ergastule, le goy, aveugle, tourne sa meule...

C'est une pièce qui finit mal. Le dieu d'Israël, pour punir les Philistins d'avoir domestiqué son élu, leur fait choir sur la tête quelques tuiles de forte taille : Samson, grâce à l'aide du Tout-Puissant et de quelques machinistes éclairés, accomplit ce petit travail de force et d'adresse avec élégance et dextérité.

Est-ce un symbole ?

Devons-nous craindre, le jour où nous aurons remis le Juif à sa place, c'est-à-dire à la cuisine, de voir crouler sur nous l'édifice social ?

Ma foi, c'est une noble préoccupation. C'est la seule qu'aient connu nos aïeux, les Gaulois. Mais le ciel ne leur est pas tombé sur la tête, et nous pouvons espérer qu'il durera bien autant que nous.

A part ça, la pièce qu'on a faite à l'Opéra sur Samson dérive de l'imagerie d'Epinal. C'est dommage. Car le sujet prêtait.

Et quelle merveilleuse tranche de théâtre juif un auteur avisé, un auteur de chez eux pourrait tirer de la vie de ce juge d'Israël.

Lisez cette histoire dans le « *Livre des Juges* ». C'est tout ce qu'il y a d'instructif et de rigolo.

Les gens qui ne connaissent pas leut Samson l'ont comparé à Hercule... Quelle hérésie, quelle calomnie !

Hercule, c'est la bonne pâte de héros ; Hercule, c'est Porthos avant la lettre ; Hercule, c'est une

poire, pour tout dire... Il se mettait en quatre pour tout le monde, pour ce saligaud d'Augias, pour cet imbécile d'Admète, pour cette coquine de Déjanire ; chaque fois qu'il rendait un service, il lui arrivait une chose désagréable, et c'est très juste, quand on y songe.

Au contraire, cet admirable Samson était doué de l'esprit pratique, du génie commercial, qui ont toujours et partout assuré le succès de sa race.

Lorsqu'il s'échappe de Gaza, dont les habitants veulent le retenir prisonnier, il ne s'en va pas sans rien prendre. Il faut qu'il rapporte un petit bénéfice de son expédition. Il emporte donc sur ses épaules les portes de la ville... Comme les brocanteurs ne devaient pas manquer dans la tribu d'Israël, il a dû réaliser assez facilement.

Il est certain qu'après avoir assommé 10.000 Philistins, il n'a pas jeté sa mâchoire d'âne ; on en a fait des dominos et des jetons pour les cercles.

Mais, la plus merveilleuse opération commerciale de Samson fut accomplie par lui à l'occasion de son mariage. Je copie textuellement dans le *Livre des Juges*.

« Le jour de ses noces, Samson dit aux jeunes gens invités au festin :

— Je vais vous proposer une énigme. Si vous la devinez dans un intervalle de sept jours, je vous donnerai trente sindons, et autant de tuniques. Si, au contraire, vous ne la devinez pas, vous me donnerez trente sindons, et des tuniques en même nombre.

Ils lui répondirent :

— Propose donc ton énigme, que nous l'entendions.

Il leur dit :

— La nourriture est sortie du dévorant, et la douceur est sortie du fort.

Pendant six jours, ils ne purent deviner l'énigme.

Quand le septième jour fut venu, ils dirent à la femme de Samson : « Caresse ton mari et tâche d'obtenir le secret de l'énigme. Autrement, nous te brûlerons ainsi que la maison de ton père. Nous avez-vous donc invités à vos noces pour nous voler?»

Comme Samson n'a qu'une faiblesse, celle d'être bayard avec les femmes (et c'est une faiblesse qui le perdra plus tard), il lâche son secret.

« .. Et le septième jour, les jeunes gens dirent à Samson, avant le coucher du soleil :

— Qu'y a-t-il de plus doux que le miel, et de plus fort que le lion?

C'EST POURQUOI L'ESPRIT DU SEIGNEUR L'ENVAHIT ; IL DESCENDIT A ASCALON ET Y TUA TRENTÉ HOMMES, DONT IL PRIT LES VÊTEMENTS, QU'IL APPORTA A CEUX QUI AVAIENT DEVINÉ L'ÉNIGME. »

D'où il ressort que Samson était vraiment un homme très fort.

Le jour de ses noces, au lieu de penser à des bagatelles, comme vous ou moi l'aurions fait (ou l'avons fait), il songe aux affaires sérieuses : « Qu'est-ce que je vais bien tirer de mes invités ? Je les tiens là ; je ne vais pas les laisser partir comme ça. »

Mais l'entôlage ne réussit pas, ou plutôt c'est Samson lui-même qui se fait entôler.

Qu'à cela ne tienne ; il paiera ses dettes de jeu, car un bon commerçant doit conserver son crédit... mais ça ne lui coûtera pas cher ; il détroussera fort proprement trente passants qui ne sont pour rien dans la petite devinette à terme et à prime. C'est ce qu'on appelle jouer sur le velours.

La Bible est pleine de ces petites gentillesses-là... Ce que Gohier appelait l'*« Apothéose du rôleur »*, n'est pas une nouveauté.

Nous avons des traditions...

MOWGLI.



## Mon Carnet

PAR

Urbain GOHIER

### Les Reinach et nos affaires.

A propos des traités secrets et des tractations étranges qu'ont révélés les récents débats sur la politique extérieure, le *Rappel* — seul journal républicain qui ose toucher aux Reinach — exhume le passage suivant du rapport Rouanet sur le Panama (p. 271) :

La découverte chez le baron de Reinach d'un dossier intéressant notre politique extérieure, que le Ministre des Affaires étrangères n'a pu communiquer à la commission en raison du secret d'Etat qu'il contient, et qui doit par conséquent intéresser à un haut degré la sécurité du pays, attachée à ce qu'il ne soit pas dévoilé, atteste le danger déjà signalé par le rapporteur de 1893.

Ainsi, des secrets d'Etat de telle nature et de telle importance que les Ministres ne pouvaient les dévoiler aux commissions parlementaires étaient en la possession de Reinach.

Lorsque Joseph Reinach, avec la complicité du gouvernement, du Parquet et de la police, vola chez son oncle et beau-père les talons de chèques et les autres preuves d'infamie qui lui servent à faire chanter le Bloc depuis lors, il vola en même temps des « secrets d'Etat », des documents diplomatiques avec lesquels il peut jeter la France en de redoutables périls.

Il ne s'est jamais trouvé un ministre de la

République pour livrer les Reinach aux juges « réguliers ».

Je répète que le premier acte d'un gouvernement national, au jour de la crise, sera d'empêcher cette tribu. Mais avant de les pendre, il faudra *les faire parler*: c'est nécessaire pour éclairer l'histoire des trente dernières années.

### Cabotinage et pleuterie.

Séance du 13 février, à la Chambre; court extrait :

*M. Brizon.* — En cas de guerre, ce n'est pas sur mer que nous nous battrions avec l'Allemagne (*Mouvements divers.*)

*M. Crémieux-Thomson.* — Nous nous battrions partout. (*Très bien! très bien!*)

*M. l'amiral Bienaimé.* — On la battrait sur terre et on l'étranglerait sur mer.

*M. Crémieux-Thomson.* — Gambetta a proclamé les services rendus à la défense nationale en 1871 par notre marine, et l'amiral Touchard disait que la France, pour se défendre, avait besoin de ses deux bras : du bras droit, c'est-à-dire de son armée de terre, et du bras gauche, c'est-à-dire de son armée de mer.

A Berlin! la Revanche! Et tout de suite!...

Mais non : pendant que les histrions parlementaires déclament, exploitent le patriotisme, décident de gaspiller nos milliards en tripotages sous prétexte de nous donner une flotte, les Italiens continuent de nous bafouer.

À la même date du 13, on télégraphie de Gênes que les torpilleurs italiens s'amusent à arrêter, dans les eaux françaises, les bateaux de pêche tunisiens « et à prendre, sans la payer, la soupe que les pêcheurs ont préparée ».

Ces histoires-là, colportées dans le monde entier, compléteront l'effet de la saisie du *Carthage*, du *Manouba*, du *Tavignano*.

### Les Juifs, les élections, la Légion d'honneur.

Maitres de Paris, les Juifs partent à la conquête de la province.

La ville de Saint-Cloud s'est donné pour maire un Juif, M. Weill : les Français de Saint-Cloud se considèrent évidemment comme une race inférieure, incapable de s'administrer elle-même.

Mais M. Weill veut être député ; il a jeté son dévolu sur Montargis, et il y a fondé un journal pour servir ses ambitions. En 1910, le candidat Weill a été battu ; il prépare sa revanche.

*L'Echo du Gâtinais* (journal de droite) du 13 janvier et *l'Indépendant de Montargis* (journal de gauche) du 20 janvier accusent formellement M. Weill, Juif, maire, vénérable de la loge de Saint-Cloud, d'avoir offert la croix de la Légion d'honneur à un concurrent, pour prix éventuel de son désistement.

En même temps, la Loge maç. de Saint-Cloud met son vénérable en demeure de choisir entre Saint-Cloud et Montargis. Même un Juif doit limiter ses appétits. A noter, en passant, que la séance de la Loge était présidée par un Fr. Christofini.

La grande Chancellerie et le gouvernement vont peut-être nous expliquer comment le Juif Weill dispose des croix de la Légion d'honneur pour en faire l'appoint de ses trafics. Est-ce qu'on lui en a vendu un stock ?

## Le théâtre Rastaquouère.

Au théâtre Réjane, M. Dario Niccodemi, Italien débarqué à Paris de l'Amérique du Sud, dépeint ainsi la vieille aristocratie française : « La comtesse de Saint-Servan, douairière féodale, sachant que son fils a pour maîtresse la femme d'un richissime financier, exploite habilement la situation ; elle extorque des sommes considérables à sa bru de la main gauche (comme on dit au *Gaulois*) ; de sorte que la dame adultère prend son amant pour un m..., tandis que c'est sa pseudo-belle-mère qui est une m... »

Voilà la « société » française !  
Tous les Juifs applaudissent en disant : « C'est bien ça les Français ».

Les aristocrates français qui viennent de prendre le thé avec A. Meyer d'Antigny-Turenne et de dîner avec Aristide Briand applaudissent en disant : « C'est bien nous. »

Et dans le *Matin*, M. Henry Bataille écrit (17 février) :

Dans le réalisme de M. Niccodemi, je sens, à son tour, un apport assez distinct dont le mystère et le charme consiste à justement en ceci qu'il est difficile à déterminer, mais qu'on le subit sans le définir, la pièce demeurant avant tout très française, le sujet s'avérant un sujet spécialement parisien, et l'auteur parlant par surcroît une langue amoureuse de pureté élyséenne.

Dans cet impitoyable *charabia*, notez les deux expressions : « pièce très française, sujet spécialement parisien », selon la conception italo-sud-américaine.

M. Henry Bataille ajoute :

L'excès verbal se compliquait de cet *appassionato* crispé parmi de trop riches décors et ces atmosphères

lancinantes du Bœdeker dont les dernières années nous ont saturés.

Nul doute que cette langue *chaouïa* n'aboutisse à l'Académie française, en même temps que le *yedish* de Reinach. En prévision de quoi l'auteur a déjà liquidé le compromettant « collage ».

Ce que je goûte encore davantage, c'est de lire la prose de M. Bataille à la même place où je définissais ainsi son œuvre dramatique, après une de ses plus dégoûtantes pièces (*Matin*, 15 mars 1911) :

— « Inutile n'est-ce pas, de citer les œuvres ; vous les reconnaîtrez : rien que des êtres vils et tarés, en proie à des passions abjectes, se débattant dans des situations honteuses. »

— Pièces très françaises ! sujets spécialement parisiens ! l'Art ! la Vie ! » répondait M. Bataille.

— De l'art ? non : des saletés. La vie ? Oui, la vie de quelques milliers de rastaquouères interlopes, d'aristocrates faisandés, de *snobs* pervers, de bourgeois trop gras et dégénérés, de jouisseurs blasés, d'histrions malsains qui sont l'écume de Babylone et le fléau des vieilles civilisations. Mais ce n'est pas notre vie à nous. (*Le Réveil*, p. 225.)

## La Pègre rastaquouère.

Deux habitués des répétitions générales et des premières représentations — deux membres du Tout Paris ! — viennent d'être arrêtés comme voleurs à la tire (10 février). Le jour, ils « travaillaient » dans les banques et dans les gares.

Leurs noms : Elias Weinstein, Roumain ; Léon Soliatz, Russe.

Quand la République les aura naturalisés Français, ils deviendront chefs de groupes au Parlement, comme le héros de l'*Assaut*.

Une ordonnance de non-lieu est rendue par M. Larcher — (Jéovah le lui revaudra !) — en faveur de James Lee, Max Gehumer, Michel Golsborodski, Samuel Rosendahl, Goldley, Sarah Leowitch, Sarah Slankourtch, accusés de se livrer à la traite des blanches, assistés de M<sup>e</sup> Tchernoff.

Dans le cours de 1911, au seul commissariat du faubourg Montmartre ont passé deux cent douze prostituées entôleuses de nationalité étrangère, presque toutes Allemandes. C'est ce que les Allemands appellent « la corruption parisienne ». Bien entendu, ces femmes sont toutes accompagnées de souteneurs allemands, espions en même temps qu'escarpes.

La dernière rafle opérée dans le même quartier, sur 30 arrêts de rats d'hôtel, faux-monnayeurs, cambrioleurs, souteneurs, a capturé 21 étrangers : neuf Allemands, sept Belges, trois Suisses, deux Russes.

A la direction de notre diplomatie, M. Poincaré prépose M. Paléologue, de Valachie.

### Poésie française.

De jeunes revues discutent sur les directions de la poésie française.

Elles citent des noms : Van Lerberghe, Verhaeren, Kahn, Mockel, Stuart-Merrill, Maria Krysinska.

Pour la prose, l'Institut Nobel couronne, comme Français, M. Maeterlinck.

Et pour les sciences, Mme Salomé Curie.

Les Français ?

Il y en a ; mais on n'en parle pas.

### Comme tout s'éclaire.

Georges Courteline est un écrivain qui a de l'invention, de la verve, de solides qualités de style et qui mérite sa popularité.

Il a obtenu parfois des éloges outrés ; on le comparait aux grands comiques ; on lui attribuait du génie ; on l'assommait sous des épithètes excessives. On lui faisait, en un mot, de la publicité juive.

Quel était ce mystère ?

Un jugement correctionnel rendu le 14 février, dans une affaire d'accident d'automobile, au profit de M. et Mme Courteline, nous apprend que Mme Courteline est née Judith Bernheim.

Le mystère est éclairci.

Je vous désire de citer un cas de « lancement » ou un cas « d'étouffement » dont l'explication ne soit contenue dans la même cause : enjuivement, ou résistance aux Juifs.

### On demande le huis clos.

Arthur Meyer de Turenne fait vendre sous son nom deux volumes intitulés, l'un : *Ce que je peux dire*, l'autre : *Ce que mes yeux ont vu*.

Il ne peut certainement pas dire ce que ses

yeux ont vu quand il pansait le... petit cheval de Blanche d'Antigny. Même Aristide Briand étant ministre de la Justice, le Parquet ne le souffrirait pas.

Je ne me retiendrais pas de recopier, à propos des réclames que les journaux ont l'inconscience de publier pour ce Juif de Fonds secrets et de trahison, ces lignes de *Leur République*:

Rien n'a plus contribué à la ruine du parti monarchiste et religieux que le groupement de son état-major autour de M. Arthur Meyer.

A voir les généraux, les académiciens bien pensants, les aristocrates les plus renchérissent accepter une telle direction et recevoir quelques billets de banque mensuels d'un petit Juif sorti de la fange, ancien *factotum* de Blanche d'Antigny, mêlé à tous les scandales et à toutes les infamies du régime, stipendié comme espion par des gouvernements étrangers, touchant aux Fonds secrets de la République qu'il feignait de combattre, condamné comme assassin, marié à plus de soixante ans dans des conditions répugnantes, — il y eut de quoi dégoûter les classes conservatrices : car la petite aristocratie et la bourgeoisie se piquent, au moins pour le dehors, d'une certaine morale ou d'une certaine pudeur.

*L'Action Française* a beau piétiner celui que le duc d'Orléans appelait si bien « Juif immonde », la belle société ne le lâche pas : il est digne d'elle.

### Pour lire Auguste Comte.

L'influence d'Auguste Comte est plus puissante que jamais ; ses disciples composent une phalange d'élite parmi les Français qui gardent le goût de la philosophie. Mais l'étude de son

œuvre demande un effort qui rebuterait trop grand nombre de lecteurs.

M. Emile Rigolage, agrégé de l'Université, donne en quatre volumes (collection des *Meilleurs Auteurs classiques*), un résumé consciencieux de la *Philosophie positive* :

C'est au grand public, à la masse des travailleurs, que s'adresse, dans cette édition populaire, l'œuvre magistrale d'Auguste Comte : le plus puissant instrument intellectuel qui ait jamais été forgé...

La hiérarchie des six sciences fondamentales étudiées dans le cours de philosophie positive permettra de reconnaître aisément que toutes les conceptions et tous les projets relatifs à la vie sociale qui ne s'appuient pas sur une connaissance approfondie de la sociologie de la biologie et des autres sciences abstraites, ne peuvent être que des rêves, des utopies, quelquefois le simple effet d'un vulgaire charlatanisme.

Ainsi finiront, espérons-le, le règne de la rhétorique et des rhéteurs.

*Amen.* Si ces quatre volumes à 0 fr. 95 peuvent être définitivement *rhétoricides*, qu'ils soient les bienvenus !

URBAIN GOHIER.

---

## Au Cinéma

---

### A quoi rêvent nos lycéennes.

Autre sujet de méditation proposé aux fillettes du lycée Racine : « *Qué pensez-vous de l'idylle de Chateaubriand et de Mme Récamier?* »

Voilà de l'enseignement bien moderne. Mais, informations prises, Juliette n'y est pour rien.

### Le "Kohn et Kahn".

On lit dans une gazette mondaine :

Le « Kohn et Kahn... » c'est, paraît-il, le nouveau jeu, le jeu qui, dans certains salons parisiens, remplace le bridge, et qui fait fureur en ce moment dans un grand cercle des Champs-Élysées.

Le Kohn et Kahn (car on lui a donné le nom de ses inventeurs) a été trouvé pendant un long voyage en chemin de fer à travers l'Amérique.

M. Kohn et M. Kahn ont imaginé un jeu qui se joue à deux ou à quatre et qui est, dit-on, véritablement passionnant.

Tout de même, à quoi servent les voyages en Amérique !

Quand le jeu se joue à deux, nous ne savons pas comment les choses se passent.

Mais quand il se joue à quatre, la règle est la suivante :

« A la fin de la partie, tout l'argent situé dans les poches des deux goyms doit avoir passé dans celles de MM. Kohn et Kahn. »

C'est un jeu symbolique. Mais quoi qu'en dise notre confrère, ce n'est peut-être pas un jeu nouveau.

### Les mamans-cochons.

Cela n'a pas trait à l'affaire Flachon, mais à l'affaire Henry Bérenger.

Comment ? Est-ce qu'Henry Bérenger, lui aussi...

Non ! Son scandale, à lui, n'est qu'électoral. Il n'a remplacé Gérault-Richard que comme sénateur de la Guadeloupe.

On a écrit qu'il avait été élu par cablogramme. Il est exact qu'il ne s'est point dérangé pour aller

voir ses électeurs. D'abord, il n'aurait pas eu le temps matériel d'arriver là-bas avant la date du scrutin. En outre, il ne savait pas au juste où était la Guadeloupe, et il aurait pu se tromper de route.

Mais il a été élu par le même procédé que Gérault-Richard, à l'aide des *mamans-cochons*.

Ce que le nègre électeur appelle la *maman-cochon*, dans son langage imagé, et pourtant précis c'est un bulletin de vote plié comme les autres, mais qui contient, dans ses flancs, cinq ou six autres bulletins au même nom.

Dans l'urne, ou au dépouillement, la *maman-cochon* met bas, et le bulletin jeté dans l'urne par un seul « électeur » produit six ou sept votes au profit du même candidat.

Une fois Bérenger élu, les nègres consciencieusement saoulés, ont dansé une bamboula monstre qui s'est terminée par des tueries et des accouplements.

*Les Guêpes* accusent de ces saturnales cette vieille dinde sentimentale d'Henriette Beecher qui fit émanciper les nègres avec sa lârmoyante *Case de l'Oncle Tom*, et aboutit ainsi à nous doter de députés, de sénateurs comme Gérault-Richard et Bérenger.

Mais l'électeur conscient de France, saoul ou non, ne nous fournit pas d'éléments représentatifs bien supérieurs à ceux-là, et la *maman-cochon* sévit certainement ici comme à la Guadeloupe, concurremment avec l'urne à double fond.

### En caoutchouc

M. Edouard Pontié, dans le *Petit Bleu*, accuse le député Cosnier de vouloir ruiner une industrie nationale, celle de l'automobile, en déposant une

proposition de loi frappant les caoutchoucs bruts de provenance étrangère.

Le but de cette loi serait de protéger le caoutchouc des colonies françaises, le caoutchouc national.

Mais les automobilistes prétendent que le caoutchouc national existe à peine, et que le seul qu'on pouvait espérer récolter se trouvait au Congo, qui a été justement livré à l'Allemagne par M. Caillaux, en vertu d'un accord criminel que M. Cosnier ne fut point le moins ardent, dit-on, à approuver.

Ajoutez à cela qu'outre les applications industrielles, le caoutchouc sert encore à fabriquer des consciences de députés et des jambes aux Français de plus en plus nombreux qui s'en f..., et qui se vantent « d'avoir les jambes en caoutchouc », et vous vous demanderez s'il y a assez de caoutchouc national pour tant d'usages et si quelques consciences ministérielles ne sont même pas en caoutchouc étranger!

#### Le protectorat.

Nous blaguons l'Italie qui s'annexe la Tripolitaine alors que ses soldats ne peuvent pas s'avancer d'un kilomètre sur ce territoire sans recevoir une pile, mais nous établissons un protectorat au Maroc avant d'en être les maîtres à beaucoup près.

Nous sommes cependant plus avancés que l'Italie.

La *Gazette Marocaine* qui paraît à Tanger nous annonce l'ouverture en cette ville d'un petit music-hall (qui deviendra grand) où l'on joue une revue « locale » : *Y a pas de Tanger*.

On blague la police, la commission d'hygiène,

la Peste à Tanger, les travaux publics, les administrations.

Le Maroc est en pleine civilisation.

#### L'Etat-civil.

Avant la révolution, il n'y avait pas d'état-civil. Les curés inscrivaient les baptêmes, les décès, et il n'y avait jamais d'histoire.

Il est probable que lorsqu'on inscrivait comme étant du sexe féminin, un individu du sexe masculin, on rectifiait d'un trait de plume une fois l'erreur reconnue. Car il n'y a pas d'erreur plus facile à reconnaître.

Mais depuis 89, ça ne se passe pas comme ça!... Vous êtes du sexe masculin, on vous a inscrit comme étant une fille, voilà fille pour la vie! Si vous vous mariez, votre mariage sera nul, vos enfants seront bâtards. Il faut un procès, un jugement, des avoués, des avocats pour arriver à prouver que vous êtes un homme.

L'Etat-civil est une institution qui ne plaît pas.

Au Havre, un homme était malade, à l'hôpital, il y a dix ans. Son voisin de lit mourut. Mais c'est notre homme que, par erreur, l'on déclara décédé!

Et il l'est toujours, de par la volonté de l'Etat-civil.

Il vient de perdre une tante à héritage. Il voudrait bien toucher : impossible, les morts n'héritent pas! *Et il est mort!...* Il faut qu'il s'adresse aux tribunaux pour renaitre. Ça durera dix ans. Et quand il sera ressuscité, il mourra pour de bon...

L'Etat-civil est une institution qui plaît parfois...

Le Jeudi 22 Février, à l'Hôtel du Foyer commencera sous la présidence de M. Paul Bourget, de l'Académie française, une série de cinq Conférences, sur "La Famille dans la Littérature Française". Elles seront faites par notre excellent confrère M. Henry Bordeaux.

## Livres Nouveaux

### VIENT DE PARAITRE :

Dans les Débris et sur les Ruines, par Jean de Bonnefon, chez Figuière et Cie, 7, rue Corneille.

M. Jean de Bonnefon s'est taillé un morceau de gloire dans le manteau de la littérature contemporaine. Sa plume splendide, qui eut cette originalité de jeter aux colonnes des journaux une prose d'art à laquelle elles ne sont guère habituées, a traité des sujets curieux par eux-mêmes, et qu'elle connaît admirablement. L'Eglise, notamment, s'est vue mise à nu avec une audace respectueuse par ce profond observateur qui en connaît tous les secrets, toutes les magnificences et toutes les misères. Mais Jean de Bonnefon n'a point porté que sur elle ses regards investigateurs et ses enquêtes si hautement comprises. La politique, l'histoire, la noblesse, l'art et spécialement l'esthétique des villes l'ont vu allumer dans leurs dédales une torche illuminatrice. Et voici précisément un livre : *Dans les Débris et sur les Ruines*, qui traite de maints sujets familiers au romantique prosateur. Romantiques ces titres mêmes, significatifs, des cinq parties du volume, et qui en décèlent l'objet : « Sous les voûtes ébranlées du temple », « Les Déchets des siècles », « Loques humaines », « L'Honneur et le déshonneur de Paris », « Dans les ruines de Rome ». Ces études variées sont comme une glane somptueuse que le maître écrivain a ramassée lui-même au champ mûr de ses plus belles moissons.

*La Revanche du Corbeau*, par Louis Pergaud.  
Edit. du Mercure de France.

J'ai reçu, voici quelque temps, ce dernier recueil de Pergaud, et j'y ai retrouvé — largement — tout ce qui faisait le prix de ses premières « histoires de bêtes », qui valurent à leur auteur le prix Goncourt.

Ces histoires — c'est leur premier mérite — sont de vraies histoires de bêtes. On n'y voit ni renards ni corbeaux humanisés. Ils ne parlent point; ou, s'ils parlent, c'est en leur langage naturel, par le battement de leurs ailes ou le frémissement de leur queue.

L'auteur, avec patience, avec amour, avec aussi une sorte d'instinct et de divination naturelle, a su pénétrer l'âme obscure de ses héros. Il a fait œuvre d'art, non pas en haussant jusqu'à nous les bêtes, mais en se baissant sur elles, et en les regardant, tout simplement, chasser, aimer, combattre, souffrir...

Cela vaut toutes les thèses sur l'inconscient, — et c'est bien plus agréable à lire.

Si Pergaud est un créateur d'images, c'est surtout — au plus beau sens du mot, — un observateur. Il a la vision la plus nette, la plus précise qui soit. En sa

phrase s'accumulent les remarques, les détails sentis, les touches exactes. Tous les mots portent et répondent à une impression. Parfois, ils sont trop : à force d'être dense, la phrase s'affourdit : le détail, par instants, noie la sensation d'ensemble.

Mais ce que Pergaud excelle à rendre — grâce, toujours à ces notations précises — ce sont les scènes de bataille et de cruaute. On sent, à lire ses « histoires », qu'il n'y a pas là de « chiqué » : tout y est vu. Remarques de chasseur, souvenirs d'enfant à la campagne, observations de naturaliste, c'est de tout de cela que ses livres sont faits : c'est de là qu'ils tirent leur charme et leur originalité.

On désirerait seulement que l'auteur ne se confine pas dans ce genre, qui pourrait tourner à la monotonie. Il n'en est pas encore là, Dieu merci ! Mais il annonce encore toute une série d'*Histoires de Bêtes*. Pourquoi donc aurait-il peur d'employer à de tout autres œuvres ses dons d'observateur et d'artiste ? JOP.

Très brillant le numéro du *Journal de l'Université* du 15 février avec l'adorable causerie de Jules Lemaître sur *Les Contes de Noël*, l'admirable leçon de Jean Richepin sur *Le Matamore*, les grands types classiques, la conférence de M. Funck-Brentano sur *Les Donjons* (évocation de la vie au moyen âge), et les délicates pages d'André Beaunier sur le maître musicien Gabriel Fauré. — Le numéro . 60 centimes.

## Communiqués.

### Ville de Tokio.

On annonce pour le 22 février courant, la mise en souscription publique de 201.760 obligations 5 % de 500 francs nominatif de la Ville de Tokio, représentant la partie réservée au Marché français sur un montant total de 9.175 000 livres sterling.

Ces obligations seront offertes au prix de 483 fr. 75, dont 100 francs à verser par titre en souscrivant, le solde devant être payé à la répartition.

L'Emprunt en cours est remboursable à partir de 1916 jusqu'en 1932 au plus tard par tirages au sort ou par rachats en Bourse. Son produit sera affecté au règlement de l'acquisition et au débrouillage des entreprises de Tramways électriques et d'Eclairage électrique reprises par la Ville de Tokio, au mois d'août dernier. Il est garanti par une première charge sur les revenus nets de ces services et aussi par les autres revenus de la Ville.

L'émission de cet Emprunt se fait par l'entremise de la Société Générale, de la Banque de Paris et des Pays-Bas et du Comptoir d'Escompte de Paris. On pourra souscrire aussi dans toutes les agences et succursales de ces établissements, et les demandes par correspondance sont acceptées dès maintenant.

## BULLETIN D'ABONNEMENT

*Je, soussigné (nom, prénom)  
(adresse)*

*déclare m'abonner pour un an<sup>(1)</sup>, pour six mois<sup>(1)</sup> à L'ŒUVRE à dater du*

*Ci-joint le montant de l'abonnement : **dix francs<sup>(1)</sup>, six francs<sup>(1)</sup>.**  
Veuillez faire percevoir le montant de l'abonnement : **dix francs<sup>(1)</sup>, six francs<sup>(1)</sup>.***

SIGNATURE :

*(1) Biffer l'une ou l'autre de ces indications.*

*Détacher en suivant le pointillé et adresser ce bulletin à l'Administrateur de L'ŒUVRE, 20, Fr St-Honoré, Paris (8e)*

# Demandez à L'ŒUVRE

LES

## TÊTES

DE

<b>Briand</b>	<b>Lafferre</b>
<b>Brisson</b>	<b>Lépine</b>
<b>Caillaux</b>	<b>Meyer</b>
<b>Chaumié</b>	<b>Pelletan</b>
<b>Chautemps</b>	<b>Picquart</b>
<b>Chéron</b>	<b>Piou</b>
<b>Clemenceau</b>	<b>Ribot</b>
<b>Combes</b>	<b>Rothschild</b>
<b>Dubost</b>	<b>Ruau</b>
<b>Fallières</b>	<b>Viviani</b>
<b>Jaurès</b>	

La Collection des **DIX** brochures à **25** centimes  
est envoyée franco à domicile pour **2** francs

*Reliée, cette Collection peut former un beau  
volume de 400 pages.*

*Demandez partout :*

# L'ASSOMMOIR NATIONAL

PAR

HENRI ROCHEFORT  
GUSTAVE HERVÉ  
GASTON CALMETTE  
URBAIN GOHIER  
GUSTAVE TÉRY, etc.

---

---

**Prix : 10 Centimes**

---

---

*Le Gérant : GARDANNE.*

---

Imp. spéciale de l'*Œuvre*, 15, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris.